



Programme de travail des partenaires sociaux européens 2009 - 2010

INTRODUCTION

BUSINESSEUROPE, l'**UEAPME**, le **CEEP**, la **CES** (et le comité de liaison EUROCADRES/CEC) renforcent leur volonté de faire face conjointement aux défis sociaux, économiques et environnementaux majeurs auxquels l'Europe est confrontée. Un tel engagement nécessite une implication effective des partenaires sociaux de tous niveaux, y compris des pouvoirs publics. Le présent programme de travail expose les initiatives autonomes que les partenaires sociaux européens prendront en 2009-2010.

Les partenaires sociaux européens pensent que ce troisième programme de travail leur permettra de faire face aux défis résultant des processus d'intégration européenne et de mondialisation. De plus, les PS de l'UE sont conscients du nouveau contexte créé par la crise économique et financière actuelle et sont prêts à examiner les implications à court, moyen et long termes qu'elle aura sur les travailleurs et les employeurs. Afin de stimuler le développement durable, les partenaires sociaux européens estiment que l'Europe doit restaurer la croissance économique, améliorer la compétitivité, la productivité et la qualité de l'emploi, parvenir au plein emploi et au progrès social et améliorer la protection de l'environnement. Dans ce contexte, ils tenteront d'évaluer la dose appropriée de politiques macro- et microéconomiques et de politiques du marché de l'emploi permettant de stabiliser l'économie et d'aboutir à la croissance durable et à des niveaux d'emploi élevés.

Les partenaires sociaux européens continueront de stimuler le rôle important du dialogue social autonome et son impact positif sur les marchés européens du travail.

Le nouveau programme de travail s'étalera sur une période de deux ans (2009-2010) afin d'être synchronisé avec la stratégie pour la croissance et l'emploi. Il se basera sur les travaux déjà réalisés conjointement, tels que l'analyse conjointe des défis du marché du travail, l'agenda du changement économique et social, la conciliation entre vie privée et professionnelle, la création de capacités pour le dialogue social dans les Etats membres de l'UE et les pays candidats et la mise en œuvre des instruments du dialogue social.

Le programme de travail contiendra également un certain nombre de nouvelles initiatives qui seront mises en œuvre par les partenaires sociaux européens.

Ces initiatives incluent:

- ✓ **Une recommandation conjointe destinée à contribuer à la définition de l'agenda de Lisbonne après 2010, y compris dans le contexte de la crise économique et financière actuelle;**

- ✓ **La mise en place d'une approche conjointe concernant les aspects sociaux et les aspects en termes d'emploi et les conséquences des politiques en matière de changement climatique afin de maximiser les opportunités et de minimiser les effets négatifs et d'identifier de possible mesures conjointes;**

- ✓ **Le suivi conjoint de la mise en œuvre des principes communs de flexicurité, notamment afin d'évaluer le rôle et l'implication des partenaires sociaux dans le processus et de tirer des leçons conjointes;**

- ✓ **Faire face conjointement aux questions de mobilité et de migration économique et encourager l'intégration des travailleurs migrants sur le marché du travail et le lieu de travail afin d'identifier d'éventuelles actions conjointes.**

En outre, les partenaires sociaux européens continueront de mener à bien un certain nombre d'actions entamées dans le cadre du programme de travail précédent, à savoir :

- ✓ **La négociation et la mise en œuvre d'un accord cadre autonome sur les marchés du travail inclusifs;**
- ✓ **La finalisation des études nationales sur le changement économique et social dans l'UE des 27 afin de gérer effectivement le changement et la restructuration;**
- ✓ **La négociation d'un cadre d'actions sur l'emploi;**
- ✓ **La poursuite des travaux sur la création de capacités pour les partenaires sociaux dans une UE élargie, dans l'EEE et les pays candidats, y compris le perfectionnement des activités des centres de ressources respectifs des partenaires sociaux;**
- ✓ **Le contrôle, l'évaluation et la surveillance de la mise en œuvre des accords cadres du dialogue social de l'UE et des cadres d'actions;**
- ✓ **Les partenaires sociaux européens amélioreront également leur vision commune des divers instruments résultant de leurs négociations, détermineront leur impact sur les divers niveaux de dialogue social, coordonneront davantage les divers niveaux de dialogue social et les négociations, y compris la mise en place de meilleures synergies entre le dialogue social européen intersectoriel et sectoriel.**

Les partenaires sociaux européens utiliseront un certain nombre d'outils pour réaliser ces travaux.

La **CES** (et le comité de liaison EUROCADRES/CEC), le **CEEP**, **BUSINESSEUROPE**, l'**UEAPME** estiment que ce programme de travail ne constitue pas une liste exhaustive. Les partenaires sociaux peuvent décider de l'actualiser à la lumière des évolutions intervenant dans l'UE. De plus, ils continueront de surveiller la mise en œuvre de la stratégie européenne pour la croissance et l'emploi.

Outre leur programme de travail autonome, les partenaires sociaux européens continueront de prendre des mesures aux plans bipartite et tripartite en réaction aux propositions et initiatives de la Commission.

BUSINESSEUROPE

Confédération des entreprises
européennes
Av de Cortenbergh, 168
B - 1000 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 237 65 11
E-mail: main@businessseurope.eu
<http://www.businessseurope.eu>



Union européenne de l'artisanat et
des petites et moyennes entreprises
Rue Jacques-Lalaing, 4
B - 1040 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 230 75 99
E-mail: info@ueapme.com
<http://www.ueapme.com>



Centre européen des entreprises à
participation publique et des
entreprises d'intérêt économique
général
B - 1210 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 219 27 98
E-mail: ceep@ceep.eu
<http://www.ceep.eu>



Confédération européenne des
syndicats (CES)
Boulevard du Roi Albert II, 5
B - 1210 Brussels
Tél.: +32 (0)2 224 04 11
E-mail: etuc@etuc.org
<http://www.etuc.org>